

La coopération et la solidarité internationales, moteurs du rayonnement de la Normandie



Sommaire

Crédits photos

CODASI

Horizons Solidaires

Communauté de communes
Pays de Livarot

Ville de Cherbourg-en-Cotentin

Remerciements

Horizons Solidaires remercie pour leurs illustrations : MiHam (couverture), Yacine AIT KACI (Elyx by YAK p. 5) et Heula (p.13).

Edition

Publication

Horizons Solidaires

Directrice de publication

Jacqueline BAURY

Comité de publication

Annie BERGER

Michèle HÉBERT

Raphaël PEUGNET

Agnès POLET

Rédaction et conception

Agathe BEUNARD

Jordan FILLÂTRE

Cathy LLECH

Zaynab TERA

Impression

Sideline Marketing



Papier issu des forêts
gérées durablement

Edito 3

Horizons Solidaires : le Réseau Normand 4

Dossier

S'engager en coopération et solidarité internationales : un enjeu pour le territoire normand ?

Les différents types d'engagements 6

Coopérer, c'est contribuer à atteindre
les Objectifs de Développement Durable 8

L'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale :
Pour devenir acteurs du changement 10

Crises et coopérations :
continuer les partenariats pour contribuer à la paix 12

Dossier

La réforme territoriale : constats et perspectives

Carte des acteurs normands agissant en coopération
et/ou solidarité internationales dans le monde 14

La loi NOTRe et l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales 15

Les collectivités normandes témoignent 16

Du côté des associations :
réorganisation, rapprochement et mutualisation 18

Ministères des Affaires étrangères et du Développement International
L'impact de la réforme territoriale sur les actions de coopération
et de solidarité internationales 19

Réseaux Régionaux Multi Acteurs - RRMA
Réforme territoriale : les RRMA s'adaptent ! 20

Plateforme mobilité internationale des jeunes 21

Festival AlimenTerre 21

Actualités 22

Vie du Réseau 23





L'action extérieure des collectivités territoriales associe des collectivités françaises et étrangères pour mener des projets de coopération dans les domaines de la culture, du climat, du développement urbain et rural durables, de l'éducation, de la jeunesse, et du développement économique. Les collectivités peuvent accompagner l'ouverture des entreprises à l'international en même temps qu'elles conduisent des projets de développement ou mènent des politiques de soutien à la gouvernance locale.

Participer à une coopération internationale, c'est partager des valeurs, partager des expériences et ainsi pouvoir mutualiser les diverses pratiques.

Horizons Solidaires, premier réseau régional de soutien à la solidarité internationale créé en France, a une expertise dans l'accompagnement des coopérations sur le territoire de la Normandie maintenant réunifié. Faire de la coopération, c'est pour les collectivités, les associations et les entreprises qui s'engagent, faire rayonner leur Région : la Normandie.

Faire de la coopération, c'est confronter ses pratiques et avoir un œil nouveau sur les actions de sa propre collectivité ou association.

La coopération a des bénéfices pour l'ensemble des acteurs du nord et du sud : dans la période difficile que nous traversons la coopération est un outil de lutte contre le repli sur soi, permet de s'ouvrir au monde et d'accepter la différence. C'est un facteur évident de développement culturel et de réflexion autour de l'intergénérationnel.

Les coopérations perdurent malgré les freins actuels aux déplacements vers certains pays : le Mali, le Niger, la Tunisie...

Horizons Solidaires accompagne des structures normandes qui agissent partout dans le monde. Les normands et leurs partenaires y jouent le rôle du "petit colibri" décrit par Pierre Rabhi. Toutes ces actions amènent à mieux se connaître et contribuent à leur mesure aux objectifs de l'ONU décrits ci-après.

Chaque année à travers le monde on célèbre la Journée internationale de la paix le 21 septembre. L'Assemblée générale de l'ONU a déclaré que cette année, cette journée serait consacrée au renforcement de l'idéal de paix, tant au sein des pays et des peuples qu'entre eux.

"Les défis actuels que sont la pauvreté, la faim, la diminution des ressources naturelles, la raréfaction de l'eau, les inégalités sociales, la dégradation de l'environnement, les maladies, la corruption, le racisme et la xénophobie, entre autres, font peser une menace sur la paix et forment un terreau fertile pour les conflits. Le développement durable contribue de manière décisive à écarter et à éliminer ces causes de conflit et sert de fondement à une paix durable. Par ailleurs, la paix permet d'affermir les conditions nécessaires au développement durable et de libérer les ressources indispensables à l'épanouissement et à la prospérité de la société." (Cf. site ONU - Journée Internationale de la Paix)

Chaque acteur qui adhère à Horizons Solidaires, lorsqu'il se déplace dans le pays partenaire, est un ambassadeur de la France et de la Normandie et renforce ainsi l'engagement sans faille d'Horizons Solidaires.

Michèle HÉBERT, trésorière d'Horizons Solidaires

Faire de la coopération et de la solidarité internationales des sujets incontournables

Horizons Solidaires appuie depuis plus de 20 ans les collectivités, associations et autres établissements publics et privés, désireux d'améliorer leurs pratiques de coopération internationale par la concertation et la mutualisation.

Actuellement près d'une centaine de structures adhère au Réseau et, depuis plusieurs mois, des structures de l'ancienne Haute-Normandie se rapprochent également d'Horizons Solidaires pour solliciter un accompagnement dans leurs projets et participer aux actions de concertation entre acteurs de la coopération et de la solidarité internationales.

Horizons Solidaires promeut la coopération et la solidarité internationales comme des facteurs du rayonnement de la Normandie ainsi que du développement des territoires ici et là-bas.

Ainsi, convaincus de l'intérêt de la coopération pour nos territoires et du besoin d'accompagnement et de concertation pour améliorer la qualité des actions, Horizons Solidaires développe son action dans un nouveau contexte : réforme territoriale, raréfaction des financements publics... Ce Cahier le rappelle, la coopération internationale est moins une affaire de moyens que de volonté, de nombreux freins peuvent être levés par une meilleure information quant aux moyens juridiques, financiers ou humains.

Collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises... contactez-nous pour un accompagnement personnalisé !



Rencontre Acteurs à Pont Audemer - 2015 / © Horizons Solidaires

Les principaux axes et étapes de travail

Susciter de nouvelles coopérations

Informier sur les dispositifs et la plus-value de la coopération pour nos territoires afin de susciter l'émergence de nouvelles coopérations.

Identification des besoins des collectivités locales

Déterminer les attentes des départements, communes et communautés de communes en termes d'appui pour lancer, développer ou consolider un projet de coopération internationale. Il s'agit de rencontres personnalisées avec les élus en charge des relations internationales, généralement en présence d'un bénévole du Réseau. L'objectif est de mieux nous faire connaître et d'œuvrer à un rapprochement d'Horizons Solidaires avec les collectivités.

Animation d'un comité d'orientation

Il réunit des acteurs divers, proches du Réseau (ou traditionnellement plus éloignés), dans l'idée d'un groupe ad hoc afin de penser la mise en place du réseau normand, ses enjeux et ses perspectives.

Identification et mise en réseau des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales

Mieux connaître les actions afin de démultiplier les démarches de mise en réseau et de concertation ; de donner un aperçu de la dynamique des acteurs, des zones de coopérations, de la typologie des actions, des partenariats mis en place... La mise en lien entre les acteurs se fait plus particulièrement par l'organisation de Rencontres Normandes de la coopération et de la solidarité internationales.

Adaptation de la gouvernance du Réseau

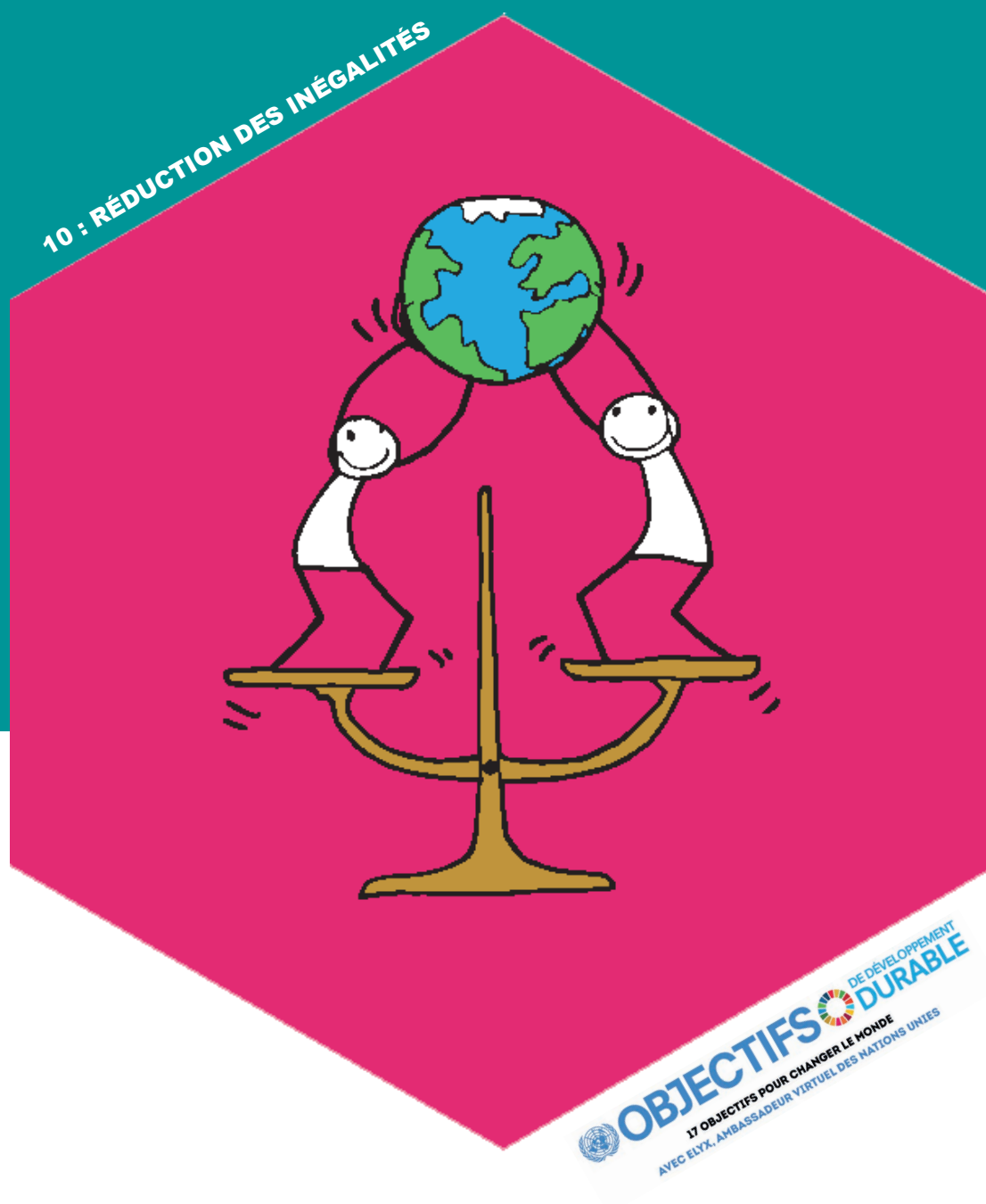
Un groupe d'administrateurs a démarré l'adaptation des statuts de l'association à la nouvelle échelle normande, tout en tenant compte de la diversité d'actions et de thématiques offertes par notre territoire.

Définition d'une stratégie de communication

Quel message, pour quels publics, quels outils, quels canaux de communication, quelle fréquence...?

Un groupe de travail s'attache depuis le début de l'année, à construire la stratégie de communication du Réseau et renouveler nos outils comme la lettre d'informations ou la plaquette de présentation.

S'engager en coopération et solidarité internationales : un enjeu pour le territoire normand ?



Dans un contexte de crise économique et sociale, la poursuite des actions de coopération internationale est fréquemment remise en question.

Convaincu que ces actions de coopération sont une des réponses aux objectifs de paix et de construction d'un monde plus juste et durable, Horizons Solidaires vous propose ces quelques pages pour alimenter le débat.

Les différents types d'engagement

P
HILOSOPHIQUE

Changement de perception des relations Nord/Sud

Il s'agit d'œuvrer en faveur d'un rééquilibrage entre les territoires à l'échelle du globe. Il faut dépasser l'approche traditionnelle donneur-bénéficiaire, qui ne permet pas une relation équilibrée. Pour cela les acteurs du Nord doivent s'autoriser à formuler des attentes et à les partager avec leurs partenaires.

E
THIQUE
& PACIFIQUE

Promotion du dialogue et initiative de paix

Les territoires sont interdépendants. En effet les problèmes dépassent les frontières et ont des conséquences chez nous. La coopération apparaît comme une réponse à la compétition entre territoires et permet une amélioration durable des conditions de vie des populations des deux hémisphères.

Le partenariat doit inclure une plus-value sociale pour les deux territoires et ne peut promouvoir des idées et des actions qui auraient des finalités négatives dans l'un des territoires.

R
ECIPROQUE
& SOLIDAIRE

Action bilatérale et lutte contre les inégalités

Ces échanges nous permettent de prendre du recul, d'évaluer nos pratiques et ainsi de gagner en efficacité. La coopération fait émerger des intérêts communs et permet de développer de nouveaux partenariats.

Il s'agit entre autre de prendre part à la réalisation des Objectifs de Développement Durable¹, de lutter contre la pauvreté et en faveur de l'accès aux droits pour tous, d'agir pour l'environnement.

¹ Consulter l'article "Coopérer, c'est contribuer à atteindre les Objectifs de Développement Durable" p.8

S

OCIAL
& CITOYEN

Développer les initiatives locales

La coopération permet la mobilité des jeunes à l'international. Elle permet aussi d'impliquer la diaspora à travers les Organisations de Solidarité Issues des Migrations (OSIM). Enfin, la pratique de l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) renforce l'ouverture sur le monde.

E

CONOMIQUE

Favoriser un développement responsable et solidaire

Un lien évident est à faire avec l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et notamment le commerce équitable et le tourisme solidaire, dans la réalisation de partenariats pertinents. En effet, l'ESS et la solidarité internationale sont porteuses de valeurs communes. Ainsi en associant au développement économique une finalité sociale et sociétale, l'ESS est porteuse d'éléments économiques innovants qui permettent de valoriser des initiatives locales.

INTERNATIONAL

Avoir de la visibilité au niveau mondial

Les pratiques de coopération internationale permettent de valoriser les actions locales (atouts économiques, universitaires, touristiques...) et de renforcer l'attractivité du territoire et des acteurs locaux.

Sources

AITEC, CUF (Cités Unies France), Elise Garcia (thèse), Lianes Coopération, ADF (Assemblée des Départements de France), Alterre Bourgogne, AFCCRE.

Coopérer, c'est contribuer à atteindre les Objectifs de Développement Durable - ODD

Au Sommet sur le développement durable le 25 septembre 2015, les États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont adopté le nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, faire face au changement climatique d'ici à 2030.

La coopération internationale, un facteur clé de renforcement des partenariats internationaux

Le développement durable représente une opportunité pour les autorités et communautés locales de travailler sur de nouveaux projets pertinents. Axé sur les droits humains et favorisant une coopération entre les différents niveaux (national, régional, international), il permet un développement territorial répondant aux besoins locaux et donne aux collectivités locales un rôle de plus en plus important, y compris sur les questions diplomatiques ou encore de conciliation internationale ou, du moins, d'évitement des conflits. Dans ce sens, la coopération internationale constitue un outil fondamental de renforcement des institutions locales et de promotion de la solidarité.

Un lien évident est à faire avec l'ODD 6* relatif à l'eau et l'ODD 11* relatif aux villes, et les compétences attribuées à la ville dans l'élaboration de partenariats. L'inscription des programmes de coopération locale dans ces orientations mondiales confortera leur légitimité et les demandes de cofinancement à porter auprès des autorités nationales et des institutions internationales.

L'Agenda 21 local : une passerelle entre solidarité locale et internationale

L'Agenda 21 est un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle, orienté vers le développement durable, adopté par plus de 170 chefs d'Etat lors du Sommet de la Terre qui s'est déroulé en 1992 à Rio de Janeiro (Brésil). Il permet de traduire les ODD à l'échelle locale des citoyens et des territoires de vie tout en respectant les différentes temporalités. L'intégration d'objectifs "zéro pesticides" pour une ville par exemple répond à plusieurs ODD (11, 13 et 15*). C'est un outil de programmation d'actions qui reste encore, pour un territoire donné, la meilleure manière de progresser sur le sentier du développement durable. Il est tout à fait adapté à l'inclusion d'actions de solidarité internationale pertinentes, c'est-à-dire stratégiques pour le territoire concerné et pour ses territoires partenaires.

La coopération décentralisée, au croisement du développement durable et de l'agenda 21

Face aux défis planétaires et aux enjeux d'intégration du développement durable, la coopération décentralisée est une réponse à la nécessité de solidarité entre les territoires. L'échelle territoriale qu'elle offre donne un cadre idéal de concertation entre collectivités et favorise le rapprochement entre acteurs (échanges de pratiques, renforcement de capacités...).

Horizons Solidaires
*Cf. visuel p.9

Sources : ARENE Île de France,
Ministère des Affaires étrangères et du Développement International,
Programme des Nations Unies pour le Développement

Agenda 21 (A21) et coopération décentralisée : l'initiative alençonnaise pour un monde durable

En 2010 sur la base d'un travail mené avec la population, la ville d'Alençon et la Communauté urbaine d'Alençon (CUA) ont élaboré un premier programme A21 [2010-2014]. Avec un bilan très positif, les collectivités ont souhaité élaborer un 2^{ème} programme pour la période [2015-2020].

Le nouvel A21 de la Ville et de la CUA, approuvé à l'unanimité par les conseils municipaux et communautaires en mars dernier, a été officiellement présenté au public le 4 juin 2016. La Ville et la CUA portent la démarche de développement durable comme un axe stratégique de leur politique.

Dans une optique de synergie, de mise en réseau des acteurs et de mutualisation des moyens, les élus alençonnais ont décidé d'intégrer la coopération décentralisée avec le Mali au sein de leur A21. Ainsi on la retrouve dans l'axe 2 de cet A21 "Renforcer l'attractivité du territoire" avec l'objectif 48 "Relancer la coopération décentralisée avec des projets culturels et de développement durable".

Source : www.alencondurable.fr

Télécharger l'A21 d'Alençon : www.ville-alencon.fr
rubrique "Développement Durable" / "Agenda 21"





OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour en savoir plus, consultez les Objectifs de Développement Durable sur le site des Nations Unies.

Comment intégrer le développement durable dans les projets de coopération décentralisée ?

- Définir le projet sur un territoire pertinent et adapté
- Chercher à renforcer la collectivité partenaire
- Rechercher une intégration systématique de l'environnement dans les projets
- Chercher à garantir l'équité (entre les générations, entre les sexes, entre les territoires)
- Chercher à dépasser la réglementation environnementale : [faire mieux]

Conjuguer développement durable et coopération décentralisée, RHONALPENERGIE Environnement - Resacoop

L'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale - ECSI : Pour devenir acteurs du changement

Il n'y a pas une définition de l'ECSI. C'est avant tout un processus éducatif global, un mouvement en évolution, qui vise à donner à tout individu des clés pour comprendre le monde qui l'entoure et agir en tant que citoyen.

L'ECSI s'appuie sur le partage de connaissances pour aboutir à une construction collective du savoir et implique en cela un travail interdisciplinaire. C'est un concept qui va bien au-delà de la simple sensibilisation et qui vise à donner des outils de compréhension à tout type de public. L'enseignement porte sur les interdépendances et les déséquilibres au niveau mondial dans le but de faire émerger des "citoyens du monde" dans un souci de dignité humaine.

Il s'agit de faire redécouvrir à chacun sa capacité à agir, à se responsabiliser et à influencer positivement la société.

L'ECSI permet de faire le pont entre éducation populaire et action internationale, à travers l'implication et la collaboration d'une multitude d'acteurs du Nord comme du Sud (associations, collectivités, particuliers...).

Horizons Solidaires et l'ECSI : valoriser les pratiques et les spécificités normandes

Horizons Solidaires s'interroge sur la visibilité et la lisibilité des actions d'ECSI portées sur le territoire Normand. Les initiatives, méthodes et outils créés sont nombreux et divers. Cette information n'est malheureusement pas reliée et accessible à tou-te-s. Il manque une lecture claire de : qui fait quoi ? avec quels outils ? pour quel public ?

Pour promouvoir l'ECSI dans notre région et valoriser les innovations locales, mettre en lumière les interactions et partenariats mis en place, nous lançons pour début 2017 la réalisation d'un répertoire et d'une typologie à partir des informations transmises par les organisations normandes qui œuvrent dans ce domaine.

En fonction des publics ciblés (enfants, adolescents, jeunes adultes et tout public), ce premier répertoire normand de l'ECSI permettra d'identifier les acteurs et ressources du territoire, les sources de financements pour les actions ECSI, les partenariats existants entre familles d'acteurs et enfin les difficultés à agir. Ce chantier est piloté par un groupe de travail qui réfléchira également aux actions à mettre en place pour accroître l'efficacité des actions d'ECSI dans notre Région.

Programme d'actions du Réseau

2017-2018 : en marge de l'animation du groupe de travail, sondage et enquêtes auprès des acteurs normands : "Vos pratiques d'ECSI". Ce travail aboutira à la réalisation d'une typologie et d'un répertoire des actions d'ECSI en Normandie et l'identification des sources de financements et ressources.

2018-2019 : identification des leviers permettant d'améliorer les projets d'ECSI, proposition d'actions et expérimentation avec les acteurs impliqués.

Faire de l'ECSI : un large champs de possibilités

En Normandie, bon nombre d'acteurs investissent l'espace public et scolaire en proposant des animations pédagogiques pour une meilleure compréhension du monde.

Le Conseil Régional quant à lui, favorise l'éducation aux droits de l'Homme, au développement durable ainsi que la lutte contre les discriminations ; l'ECSI couvre à des degrés différents ces 3 domaines.

Un acteur qui souhaite entreprendre des démarches d'ECSI peut organiser ou participer aux événements solidaires qui ont lieu annuellement. Il y a notamment la Semaine de la Solidarité Internationale, le festival AlimenTerre, le mois de l'Economie Sociale et Solidaire, le Festival Migrant Scène ou encore le Mois du film documentaire (au mois de Novembre).

Il est également possible d'impliquer les scolaires à travers un autre levier : le séjour ou chantier solidaire. C'est un outil pertinent qui met en avant la rencontre interculturelle.



Zoom sur les Journées Solidaires de Coutances

Ce projet d'ECSI a lieu et est organisé de façon bisannuelle dans les quatre lycées publics de Coutances : le lycée Nature, le lycée La Roquette, le lycée Lebrun et le lycée Les Sapins. Un thème différent est à chaque fois mis à l'honneur, à l'instar du "Vivre ensemble" pour l'édition de cette année 2016, qui s'est tenue du 21 au 25 mars. L'idée est venue à trois professeurs du lycée Agricole et Horticole de Coutances de lancer cet événement suite à l'organisation des Assises Régionales d'Horizons Solidaires à Coutances en 1997. Ces derniers, qui coopéraient déjà avec le village de Finthiock au Sénégal, ont en effet profité de cette initiative pour concrétiser leur envie de partager et faire vivre la solidarité internationale sur le territoire Normand. Ils se sont appuyés sur le réseau de coopération internationale des lycées agricoles pour l'organisation et ont initié la première édition dès 1998.

Le temps passant, les organisateurs ont compris le potentiel de cet événement et ont su se saisir de l'intérêt qu'il suscite. C'est pour eux un projet éducatif et citoyen qui s'inscrit dans une véritable démarche pédagogique participative de sensibilisation à la solidarité internationale. La manifestation bénéficie désormais d'une "autonomie territoriale" dans la mesure où elle s'inscrit dans l'agenda socio-culturel du territoire Coutançais et l'audience est au rendez-vous. L'objectif de pérennisation est en vue.

Concrètement, la manifestation est multiforme (expositions, débats, film, forum, spectacles) et les élèves la préparent tout au long de l'année en cours avec leurs professeurs. Les activités s'inscrivent dans les programmes des élèves ; ainsi

les organisateurs souhaitent désenclaver l'enseignement formel pour l'ouvrir sur d'autres thématiques et pratiques. Cette année particulièrement, les élèves ont été très volontaires dans la préparation de cette manifestation et ont notamment organisé une course de caisses à savon (La Coutançaise) et un reportage/concours de photographie (Uni-T photographique). Ils ont par ailleurs pu participer à un concours de plaidoiries organisé entre les lycées, et sont passés à la Radio Nomade Jeune (RNJ) pour parler de leurs actions.

Toutes ces activités que les élèves préparent, ils les valorisent lors des Journées Solidaires auprès d'un public élargi. Ils développent ainsi de nombreuses compétences (prise de parole en public, travail en équipe) et sensibilisent/sont sensibilisés aux problématiques de solidarité internationale dont ils retirent une plus grande ouverture d'esprit. **Grâce à tout cela, ils sont un peu plus des "Citoyens du Monde".**

Pour finir, l'événement est bien soutenu par les médias locaux (Ouest France, Manche Libre) qui relaient les informations aux habitants du territoire. En outre la course de caisses à savon a connu un franc succès et la mairie de Coutances serait intéressée pour la pérenniser. Avec une telle dynamique territoriale, on ne peut que souhaiter longue vie aux Journées Solidaires !"

Informations : <http://js-coutances2016.wix.com> ou notre page Facebook.

*D'après les propos de Sébastien LEBREUILLY,
Professeur d'éducation socioculturelle au lycée Nature de Coutances.*



Publications

Les Réseaux Régionaux Multi Acteurs -RRMA- dont Horizons Solidaires fait partie (cf. p.20) mènent tous des travaux autour de l'ECSI. D'ailleurs, Bourgogne Coopération et Centraider ont chacun récemment publié un guide.

L'ECSI - Focus en région Centre Val de Loire

Guide pratique - Centraider - Septembre 2015



Fruit d'un travail de recherches et de rencontres initiées en février 2015 auprès d'une soixantaine d'acteurs régionaux et nationaux, ce guide contient : des exemples d'initiatives régionales et nationales, des fiches pratiques et pédagogiques, des pistes de financement, des contacts d'acteurs ressources régionaux et nationaux.

www.centraider.org - rubrique publication

ECSI - Guide pédagogique à l'usage des enseignants de sciences économiques et sociales dans le cadre d'un enseignement d'exploration

Bourgogne Coopération - Mars 2016



À travers des témoignages d'experts, des fiches métiers, des cours détaillés, des outils pédagogiques et des exemples d'actions citoyennes, ce guide présente des leviers concrets pour mettre en place des projets innovants. www.enseignement-ecsi.fr

Crises et coopérations : continuer les partenariats pour contribuer à la paix

Les partenariats de coopération et de solidarité internationales sont remis en cause par le contexte politique, économique ou sécuritaire, particulièrement en période de crise et de conflits. Pourtant, maintenir ces partenariats contribue à plus de justice et de paix dans le monde et participe à la réalisation de l'ODD 16 (cf. p.9).

Cependant, comment continuer à coopérer quand on ne peut plus se déplacer et aller à la rencontre de nos partenaires ? Horizons Solidaires s'est intéressé en Normandie à trois zones de coopération qui s'inscrivent dans cette problématique : la Tunisie, le Niger et le Mali.

Une coopération qui se maintient avec le Mali

Depuis qu'ils ne peuvent plus se rendre au Mali, les acteurs se sont adaptés et poursuivent le partenariat de manières diverses :

- Invitation des partenaires maliens. Néanmoins, la lourdeur administrative (difficultés d'obtention des passeports et des visas notamment) et les coûts induits posent des limites.
 - Délégation de la gestion des projets aux acteurs locaux en améliorant la communication avec eux. Cela nécessite une relation de confiance réciproque et l'établissement de règles partagées.
 - Information et sensibilisation des autres acteurs du territoire français de la situation au Mali.
- Malgré tout, les acteurs estiment que la crise malienne est un frein qui ralentit la dynamique de coopération et le développement de projets nouveaux.

Ces villes du Calvados qui coopèrent avec le canton de Kornaka au Niger

Le Niger fait partie de ces pays inscrits en zone rouge par le MAEDI. Pourtant, les villes de Mondeville et Louvigny viennent de rejoindre le programme de coopération concertée avec Kornaka. En effet, dès 2009, Colombelles, Castillon-en-Auge, Iffs et Mézidon-Canon se sont engagées, sous l'impulsion du Conseil Régional dans un programme concerté de coopération décentralisée avec les communes du canton de Kornaka au Niger. La relation est facilitée par l'accompagnement, en France et au Niger, de l'association Eau Vive, opérateur technique de cette coopération. Le partenariat se développe et se renforce avec comme fil conducteur, l'échange autour des problématiques et enjeux communs auxquels nigériens et français doivent faire face.

Soutenir la transition démocratique en Tunisie

• Les Amis du Printemps Arabe et de la Tunisie et le manifeste pour la coopération

LAPAT est une association créée dans le but de développer des échanges, susciter, organiser et promouvoir des liens d'amitié et de coopération réciproques entre la Normandie et le Nord-Ouest tunisien. Au lendemain des attentats de Bruxelles cette année, LAPAT a rédigé un manifeste pour promouvoir les échanges culturels, solidaires, contre le terrorisme. L'association a repris dans ce Manifeste la proposition de l'ancien Recteur de l'Université de Louvain "Pour un euro de plus mis dans la sécurité ou les armes, mettons un euro de plus pour la culture et les échanges entre les peuples".

• Le département de la Seine Maritime et la coopération avec la région d'El Kef

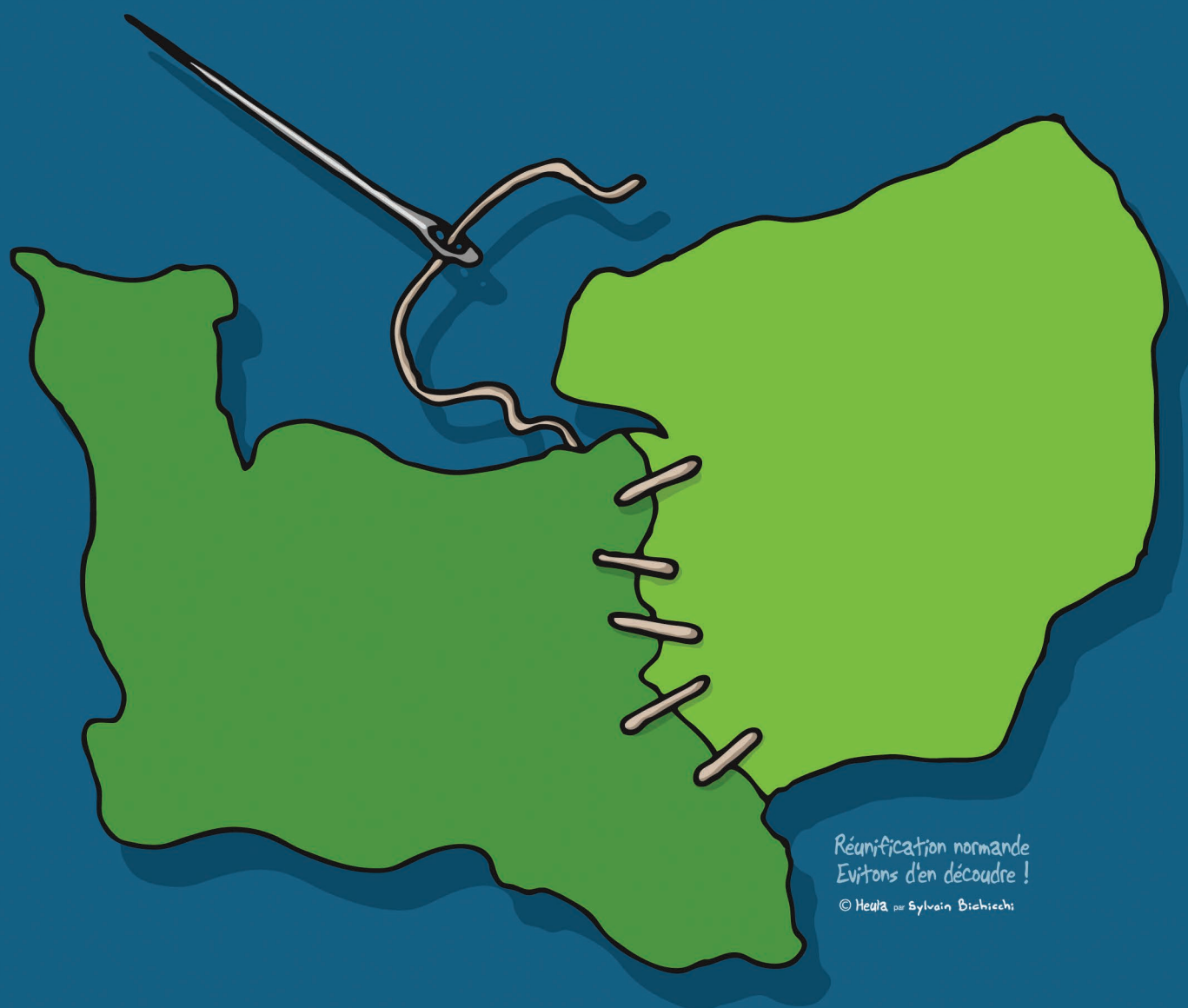
Le Département de Seine-Maritime est engagée dans une relation de coopération avec le Gouvernorat d'El Kef en Tunisie, afin de contribuer à la diffusion des valeurs démocratiques et d'accompagner la consolidation de la société civile. L'enjeu est de mettre en place une coopération d'intérêt mutuel, au bénéfice des deux territoires.



Le Réseau : une solution face aux difficultés de communication

Horizons Solidaires centralise l'information relative aux missions réalisées dans le cadre de vos projets de coopération et de solidarité internationales et la diffuse aux acteurs géographiquement concernés. Tenez nous au courant de vos missions et accueils de partenaires – cela facilitera la mise en lien. Ainsi, vous pourrez ramener (ou envoyer) des nouvelles, mutualiser les informations, partager les bonnes idées...

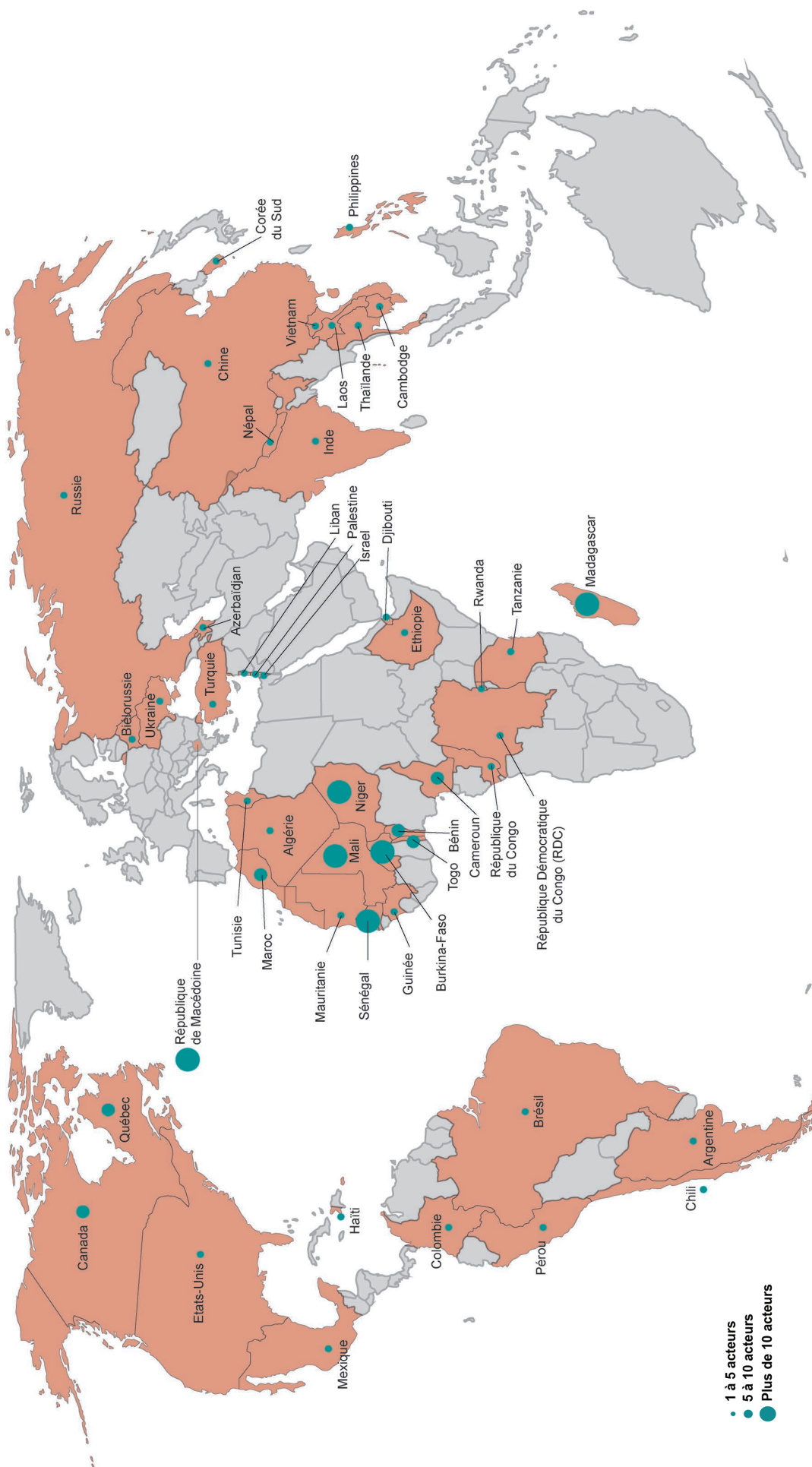
La réforme territoriale : constats et perspectives



La réforme territoriale appliquée depuis le 1^{er} janvier 2016 a suscité beaucoup de questionnements au sein des structures, collectivités, associations normandes intervenant dans les champs de la coopération et de la solidarité internationales.

Ce dossier est une esquisse de l'adaptation des acteurs locaux suite à la mise en oeuvre de la réforme.

Carte des acteurs normands agissant en coopération et/ou solidarité internationales dans le monde*



46 pays d'interventions (liste non exhaustive - MAJ en mai 2016)

*Les coopérations européennes ne sont pas toutes prises en compte sur cette carte.

La loi NOTRe et l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales - AECT

La loi NOTRe (n° 2015-991) fait partie de l'acte III de la décentralisation qui désigne un ensemble de lois et de réformes adoptées à partir de 2013 sous la présidence de François Hollande.

Promulguée le 7 août 2015, la loi NOTRe supprime la clause de compétence générale pour les régions et les départements.

Un contexte juridique favorable

L'action extérieure des collectivités territoriales (AECT) est régie par les articles L-1115-1 à 7 du Code Général des Collectivités Territoriales, renforcée par la loi 2007-147 dite "loi Thiollière" du 2 février 2007 et par la loi 2014 - 773 du 7 juillet 2014 dite "loi Canfin". Depuis 2007, l'AECT n'est plus conditionnée par l'existence de compétences d'attribution dont la coopération serait le prolongement à l'international. En effet, la loi autorise les collectivités, "dans le respect des engagements de la France" à "mettre en œuvre toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement, ou à caractère humanitaire". **Dans ce cadre, la suppression de la clause de compétence générale pour les régions et les départements prévue par la loi NOTRe n'impacte pas leur capacité à agir à l'international.**

Cette interprétation a été confirmée lors de la séance plénière de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) du 29 juin 2015 par Madame Marylise Lebranchu, Ministre de la décentralisation et de la fonction publique. Les collectivités ont donc aujourd'hui une grande liberté d'action dans le domaine de la coopération.

Le lien des coopérations avec les compétences des collectivités

La clarification des compétences voulue par la loi pourra cependant impacter l'action extérieure des collectivités, mais seulement à travers une démarche volontaire de ces dernières. En effet, il convient de distinguer la capacité à agir (le droit à agir) de l'intérêt à agir. Il est assez cohérent (et probable) que les

collectivités choisissent de concentrer leurs actions sur des domaines dans lesquels elles ont une expertise. Ceci à la fois parce qu'elles ont, dans leurs champs de compétence, une capacité technique à agir, mais également parce qu'elles sont susceptibles de trouver une plus grande résonance avec les politiques publiques qu'elles mènent sur leur territoire.

Pour autant, l'échelon départemental, malgré la suppression de la clause de compétence générale, continue de jouer un rôle d'ensemblier sur son territoire, et le recentrage sur les solidarités humaines et territoriales reste une thématique très ouverte. Le département dispose de compétences en animation du territoire, développement local, gestion de projets, contractualisation... compétences qui sont mobilisables dans le cadre de projets de coopération. En effet, le développement local "ici" et le développement local "là-bas" obéissent à des logiques similaires, et sont susceptibles, par la confrontation des pratiques, d'enrichir les deux territoires.

Les enjeux de l'AECT : du local au global... et inversement

Localement, dans le contexte actuel de tension budgétaire, les collectivités, dans le cadre de leurs politiques de coopération internationale, sont confrontées à deux enjeux majeurs. D'une part, il est essentiel de repenser les stratégies de coopération, en intégrant les besoins du territoire "ici", et en réfléchissant l'action avec les partenaires dans une perspective d'intérêt mutuel, sur la base d'un diagnostic partagé des deux territoires. D'autre part, il est essentiel de mesurer l'impact des coopérations, autant "ici" que "là-bas".

Globalement, en septembre 2015, les États Membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend 17 objectifs mondiaux (les Objectifs de Développement Durable -ODD- pour l'horizon 2030). Il est à noter que, contrairement aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), votés en 2000, ces objectifs concernent l'ensemble des pays, ce qui constitue une reconnaissance du caractère globalisé des enjeux auxquels sont confrontés nos territoires. Ces enjeux mondiaux se déclinent évidemment au niveau local.

La réglementation offrant une grande latitude aux collectivités, l'enjeu aujourd'hui porte fondamentalement sur le sens que les élus locaux veulent donner à leurs politiques de coopération. Dans un contexte mondial où les autorités locales font de plus en plus entendre leur voix sur les enjeux globaux (réduction de l'extrême pauvreté, migrations, lutte contre le terrorisme, climat...), et s'engagent dans ce qu'il convient d'appeler la "diplomatie des villes", les paradigmes de la coopération tendent à évoluer vers des systèmes d'"alliances stratégiques" afin de rechercher complémentarités et synergies susceptibles d'apporter des réponses locales à des enjeux mondiaux.

Fleur FERRY, Responsable de la mission coopération internationale au Département de Seine-Maritime ; membre de l'ARRICOD -Association de professionnel-le-s de l'action européenne et internationale au sein des collectivités territoriales françaises



Les collectivités normandes témoignent

La Métropole de Rouen Normandie : une intercommunalité mobilisée sur la scène internationale



Cet EPCI -Etablissement Public de Coopération Intercommunale- situé en ex-Haute-Normandie a été créé au 1^{er} janvier 2015, en prenant la suite de la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA). Il réunit 71 communes et près de 500 000

habitants.

La métropole articule son action internationale autour de deux volets : la coopération décentralisée et les relations internationales.

Depuis 2005, la Métropole soutient des actions de coopération décentralisées pour l'aide au développement local. Elle relaie pour l'essentiel les initiatives des associations du territoire, des ONG nationales ou internationales et des communes métropolitaines, en lien avec les collectivités locales et associations étrangères. Les deux zones géographiques ciblées pour la coopération décentralisée sont les mêmes depuis 2010 : Madagascar et le Burkina-Faso. Ces coopérations se font dans le prolongement des partenariats qui existent entre des

communes membres de la Métropole et ces pays. La Métropole s'inscrit ainsi dans des partenariats durables et cohérents avec les dynamiques du territoire. Elle intervient, en lien avec ses compétences propres, à travers des actions pluriannuelles dans lesquelles elle implique divers acteurs (ONG nationales, agence de l'eau Seine Normandie...).

La loi NOTRe va-t-elle apporter des changements à cette dynamique ?

La Métropole n'identifie pas pour le moment de conséquence notable de la loi sur ses projets de coopération décentralisée en cours ou à venir ; les actions de coopération décentralisée ne sont pas amenées à être revues ou ralenties.

Par ailleurs, les relations internationales contribuent au rayonnement et à l'attractivité de la Métropole, elles sont transverses à d'autres politiques publiques et compétences (économie, tourisme, enseignement supérieur, culture, sport...). Leur portage politique est un facteur important de promotion de la Métropole et d'accompagnement de ses actions économiques.

D'après les propos de Philippe NOVEL, Directeur général adjoint "développement, attractivité, solidarité" à la Métropole Rouen Normandie

La coopération internationale de la commune de Cherbourg-en-Cotentin

Avec la réforme territoriale, la commune de Cherbourg-Octeville est devenue Cherbourg-en-Cotentin au 1^{er} janvier 2016 par la réunion des cinq communes membres de la communauté urbaine de Cherbourg : Cherbourg-Octeville, Equeurdreville-Hainneville, La Glacière, Querqueville et Tourlaville. Si la fusion des communes n'a pas remis en question la compétence relations internationales, elle a en revanche, amené les techniciens et élus de la nouvelle commune à se réinterroger sur les concepts de coopération décentralisée, de partenariat européen et de jumelage.

En effet, des responsables de jumelages des anciennes communes ont émis le souhait que les jumelages en question soient eux aussi qualifiés de coopérations décentralisées, ce qui a



entraîné échanges et discussions sur les concepts et les visions.

Actuellement, à la nouvelle commune Cherbourg-en-Cotentin, les délégations "relations internationales" et "jumelages" sont confiées à deux élus différents. Ainsi la distinction entre

la relation d'amitié du jumelage et la relation plus technique et institutionnelle de la coopération est clarifiée au niveau des élus.

De manière plus générale, la réforme et le contexte actuel (social, budgétaire, sécuritaire, etc.) nous amènent à nous poser la question de l'engagement à l'international de la collectivité locale. L'ouverture à l'international et la mobilité des jeunes passe par la nécessité d'évaluer les actions engagées et d'impliquer la population dans les actions menées. Les débats sont ouverts !

D'après les propos d'Estelle Tollemer, Chargée de mission coopération internationale à la ville de Cherbourg-en-Cotentin



La réforme territoriale au cœur de la coopération entre Berovo et Livarot

La réforme territoriale engagée par le gouvernement aura vraisemblablement un impact sur la coopération menée entre la Communauté de Communes (CdC) du Pays de Livarot et la ville de Berovo, en Macédoine. Cette réforme a déjà conduit les membres de la commission "Macédoine" de la CdC à mener une réflexion sur l'avenir des échanges avec Berovo.

Le premier impact de cette réforme territoriale, c'est la fusion de la CdC avec 4 autres Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) afin de créer une Communauté d'Agglomération, au 1^{er} janvier 2017. Cette coopération, portée par la CdC, ne sera vraisemblablement pas reprise par la future Communauté d'Agglomération.

Par ailleurs, suite à la création de la grande Région Normandie, issue de la fusion de la Basse et de la Haute Normandie, la Région pourrait également se désengager progressivement de la coopération. Cet aspect n'est pas négligeable car cette dernière était la porte d'entrée pour l'obtention d'aides au financement des projets portés par la collectivité.

Si la CdC ne peut plus bénéficier de ces aides, d'autres pistes seront étudiées pour financer des projets. Une mission de jeunes était, par exemple, prévue cet été à Berovo soutenus par des fonds "Erasmus +". Je souligne les difficultés rencontrées pour construire



un tel projet et le fait qu'il ne soit pas retenu pour des raisons que nous ne maîtrisons pas (situation géopolitique de la Macédoine).

Par ailleurs, un groupe de randonneurs motivés par cette coopération vient de revenir de Macédoine. Ce séjour a entièrement été organisé et financé par les participants et il a permis d'ouvrir la coopération au grand public.

Il faut également observer l'avenir de la coopération sous le regard macédonien. Le contexte politique actuel est très tendu. Les élections ont été repoussées et l'Union Européenne menace de suspendre ses aides à la Macédoine.

Ainsi afin de poursuivre ces échanges, plusieurs hypothèses ont été formulées par les membres de la commission :

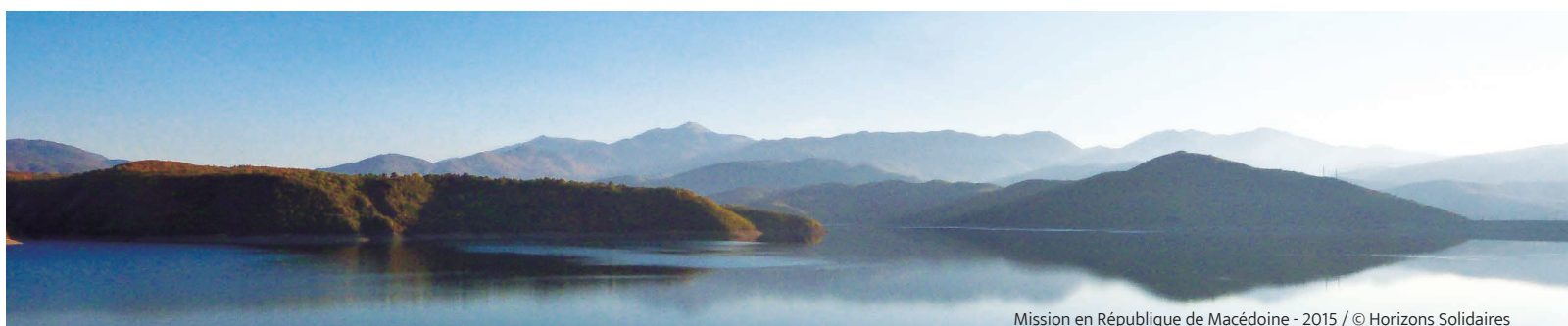
- Reprise de la compétence par la commune nouvelle "Livarot - Pays d'Auge". Celle-ci regroupe 22 communes dont 18 issues du territoire de la CdC du Pays de Livarot.

- Création d'une association qui aurait valeur de jumelage. L'association aurait pour intérêt de pouvoir organiser plus facilement des rencontres "grand public".

Dans ce contexte, les élus du Pays de Livarot ont prouvé qu'ils sont très attachés à la coopération avec Berovo. En juillet dernier, ils ont inauguré une place de Berovo à Livarot et plusieurs pistes d'échanges sont également en cours de réflexion. La CdC du Pays de Livarot travaille, par exemple, sur un projet apicole. Ce dernier s'intègre dans le prolongement de la coopération avec Berovo, ville réputée pour la production d'un miel de qualité.

Si l'avenir de cette coopération entre les deux villes est encore floue, la réforme territoriale aura des conséquences sur la manière d'entrevoir les échanges.

Patricia Henry, Vice-Présidente à la Communauté de Communes du Pays de Livarot, en charge de la coopération



Mission en République de Macédoine - 2015 / © Horizons Solidaires

Du côté des associations : réorganisation, rapprochement et mutualisation

La mutualisation, un enjeu associatif

La fusion des Régions encourage le rapprochement des "entités sœurs*" au sein des régions fusionnées. Ce qui permet de garantir une efficacité et une lisibilité de l'action associative à l'échelle du nouveau territoire Normand. Par ailleurs, le contexte économique marqué par la baisse des dotations publiques et des subventions aux associations oblige ces dernières à trouver des solutions alternatives pour maintenir leur action. Le rapprochement et la mutualisation constituent l'une de ces alternatives.

Dépasser la limite de la distance géographique :

Un grand nombre de structures ayant fusionné ou opéré un rapprochement est confronté à la limite de la distance. Bien que les courriels ou appels téléphoniques restent un outil de choix pour communiquer, il existe de nombreux autres services pour travailler à distance. Les outils de planification partagée, par exemple, aident à organiser une réunion avec de multiples participants et à trouver le créneau qui convient au maximum. Ou encore, les outils de production collaborative et collective afin de travailler sur un document à plusieurs.

Horizons Solidaires

*Associations ayant des entités régionales dans des régions qui ont fusionné entre elles.



AFDI - Agriculteurs Français et Développement International- Retour sur une fusion récente



Les AFDI Haute-Normandie et Basse-Normandie, respectivement créés en 1980 et 1981, ont opéré une fusion de leurs associations en 2014. Cette fusion a eu lieu avant la réunification de la Normandie et n'est pas en lien direct avec la réforme territoriale. Elle avait pour principale raison la volonté de maintenir l'action de l'AFDI sur l'ensemble du territoire normand. En effet, la survie de l'entité haut-normande était menacée, notamment du fait de membres / bénévoles vieillissants et de moins en moins nombreux.

C'est donc un processus qui s'est imposé pour le bien commun, et qui a nécessité en amont un travail de réflexion sur le fond et la forme, les modalités et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

En 2010, cette transition a été facilitée par le démarrage d'un partenariat en République de Macédoine qui a réuni des bénévoles des deux AFDI autour d'un projet commun, avec des missions conjointes, etc.

A la même période une mise à disposition des salariés de l'AFDI Basse-Normandie à l'AFDI Haute-Normandie a été engagée ; cette dernière ne disposant pas de salariés.

Confrontées à des difficultés financières qui n'ont pas permis de maintenir l'emploi créé, les deux associations ont opté pour la fusion dans un objectif de simplification : 1 assemblée générale, 1 comptabilité, etc. La fusion est donc venue en réponse à ces problèmes. Plus qu'une fin en soi, la fusion a constitué un premier pas, un nouveau départ. Les 2 équipes apportent des expériences complémentaires pour relever les défis nombreux de la solidarité internationale aujourd'hui.

*D'après les propos de Richard Demuyneck
et Xavier Hay, membres du bureau d'AFDI Normandie*

GRAF - Groupement d'Éducateurs sans Frontières : un exemple historique

Le GRAF est une ASI* nationale dont les adhérents (environ 600) sont répartis en régions. Historiquement, le GRAF Normandie a toujours regroupé les membres de la Basse et Haute Normandie, aussi a-t-il un bureau régional qui regroupe des adhérents des deux régions de l'ancien découpage territorial. La gouvernance au sein de ce bureau a toujours été et est encore partagée ; les réunions régionales ont lieu alternativement à Rouen et à Caen. Ce rapprochement des membres de la Basse et Haute Normandie bien avant la fusion des régions a donné plus de poids au GRAF au niveau local, notamment vis-à-vis des pouvoirs publics et a contribué au renforcement de la structure sur le territoire régional. Le GRAF Normandie a donc déjà l'expérience du nouveau territoire normand !



D'après les propos de Jean-Jacques BABIKIAN, membre du bureau régional du GRAF

*Association de solidarité internationale

Ministère des Affaires étrangères et du Développement International - MAEDI

L'impact de la réforme territoriale sur les actions de coopération et de solidarité internationales

Comment ce sujet est mis en œuvre et comment cela se traduit dans le partenariat avec les acteurs ?

La loi du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) repose sur l'idée que le redressement économique de la France doit prendre appui sur les initiatives locales et sur la vitalité de ses territoires. Elle a pour but de mettre les collectivités territoriales en mesure de tenir toute leur place dans cette politique et vise également à moderniser l'organisation territoriale afin d'assurer une plus grande efficacité de l'action publique au service de la population.

Le MAEDI a saisi cette opportunité pour repenser en profondeur son partenariat avec les acteurs des territoires (collectivités territoriales, associations, universités, etc.) dans la conduite d'une diplomatie démultipliée cohérente et efficace. En effet, collectivités territoriales, organisations de la société civile, entreprises, universités, toutes agissent à l'international et contribuent, à ce titre, à la diplomatie française. Par conséquent, ces acteurs pourraient être en mesure de participer à la définition, la conduite et l'évaluation de la politique internationale menée par la France. Pour ce qui est des relations entre l'Etat et les collectivités territoriales concernant les actions extérieures de ces dernières, un "Livre Blanc" intitulé "Diplomatie et Territoire" est actuellement en cours d'écriture et de consultation dans le cadre de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD).

Les grands enjeux actuels autour de la réforme ?

La loi NOTRe cherche à faire "des régions françaises des acteurs qui exercent des fonctions stratégiques" notamment dans le champ de la coopération internationale avec d'autres territoires et régions du monde. **Cette dynamique ne peut être**

mise en place sans une promotion plus large de l'international au sein de ces territoires. En effet, la mise en lumière des liens entre les nations et entre les peuples, vecteur de tolérance et de compréhension réciproque participe pleinement à l'ouverture internationale des régions françaises et constitue, aussi, une réponse efficace à la montée des sentiments xénophobes et une clé d'un mieux vivre ensemble en France, en Europe et dans le monde. Elle est, en ce sens, une priorité pour le MAEDI. Cette réforme permet donc de repenser la mobilisation de toutes les parties prenantes de l'action internationale de la France dans le cadre d'une relation équilibrée aux bénéfices de tous les territoires ici et là-bas.

Pour que cette démarche soit efficace, il est indispensable de mener, au niveau local, des actions de sensibilisation et d'éducation aux questions européennes et internationales et plus spécifiquement au développement et à la solidarité internationale pour mettre en lumière les bénéfices d'une internationalisation des territoires, d'une ouverture sur le monde. A ce titre, le MAEDI, doté d'une délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) et d'une délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats (CIV), favorise la mise en réseau et les initiatives multi-acteurs afin de rapprocher les structures agissant sur des thématiques proches et/ou sur des zones géographiques identiques. Chemin faisant de nombreuses synergies ont pu se développer favorisant les complémentarités entre les praticiens de la coopération internationale.

Quel est le lien avec les réseaux régionaux multi-acteurs ?

Au cœur de ce dispositif, des réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) ont été mis en place, au milieu des années 1990, dans certaines régions

françaises à l'initiative conjointe de l'Etat (représenté par la préfecture de région) et de collectivités locales et/ou d'associations. Depuis 2007, le MAEDI cofinance la plupart de ces réseaux, présents d'abord dans 12 régions françaises. Aujourd'hui, véritables plateformes régionales multi-acteurs du développement, de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale, 13 réseaux proposent, outre une interface avec le MAEDI et les acteurs de la solidarité internationale en régions, un véritable appui méthodologique aux structures de tout type désireuses de s'engager dans le domaine de la coopération internationale. **Ces réseaux ont vocation à devenir les acteurs pivots de la coopération internationale en régions et participent, en ce sens, à la cohérence de l'action de la France à l'international.** A terme, les RRMA devraient avoir vocation à être triplement globaux : 1) Ensemble des relations internationales, tous pays confondus, 2) Ensemble des sujets et thèmes, 3) Ensemble des acteurs du territoire régional.

En cette année 2016, la stratégie d'appui aux RRMA a été profondément renouvelée pour leur permettre de faire face aux conséquences de la réforme territoriale. Certains réseaux font face à l'ouverture à de nouveaux territoires tandis que d'autres doivent fusionner et/ou se rapprocher d'autres réseaux. Ces changements organisationnels importants doivent mobiliser profondément les réseaux régionaux multi-acteurs afin d'avoir rapidement un seul et unique réseau régional par territoire, pour plus de cohérence dans leur action. En ce sens, le MAEDI a porté son enveloppe d'appui aux RRMA à 660 000 euros marquant ainsi une augmentation de 10% de l'enveloppe globale. Cet effort significatif dans le contexte actuel constitue un engagement fort de l'Etat

en faveur des réseaux et marque tout l'intérêt stratégique qu'ils représentent pour la diffusion et la promotion de la coopération internationale en France. Cette restructuration est aussi l'occasion de renouer ou de développer de fortes collaborations avec les nouveaux exécutifs régionaux afin de parachever cette logique tripartite entre l'Etat, la Région et le réseau qui est au fondement de cette approche. Les nouveaux exécutifs peuvent jouer un rôle clé dans cette dynamique, un rôle de proximité, un rôle d'appui au réseau et un rôle d'entraînement et de dynamisme. Le partenariat noué avec les réseaux doit également s'inscrire dans les priorités portées par le MAEDI. La mobilisation de la jeunesse française par la montée

en puissance des dispositifs de mobilité à l'international constitue pour nous une priorité. Les RRMA doivent continuer de promouvoir auprès de leurs membres, ces dispositifs de mobilité et encourager l'ouverture à des jeunes de missions de qualité à l'international. L'éducation au développement et à la solidarité internationale est également au cœur de notre mission et doit aussi être présente dans celle des réseaux. Il est aujourd'hui indispensable que les réseaux continuent de porter des actions de sensibilisation à destination des citoyens, de tous les citoyens. Par ailleurs un travail fondamental de pédagogie doit être conduit auprès de tous les acteurs, entreprises, collectivités territoriales, associations, établissements

d'enseignement supérieur et beaucoup d'autres, notamment concernant les grands enjeux globaux, comme la lutte contre le dérèglement climatique et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, puisque les acteurs locaux sont les premiers concernés. Enfin, la priorité à la diplomatie économique doit aussi animer la mission des RRMA en associant davantage le secteur privé régional aux collectivités territoriales et leurs projets de coopérations décentralisées. Les RRMA doivent refléter cette dynamique dans leur composition et assurer au caractère multi-acteurs sa concrétisation.



*Florian COUTAL, Délégation
pour les relations avec
la société civile et les
partenariats de la DGM*

Réseaux Régionaux Multi Acteurs

Réforme territoriale : les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs -RRMA- s'adaptent ! Evolution des territoires et restructuration des réseaux

Pour les RRMA, 2016 est une année de transition.

La carte des régions françaises a officiellement été modifiée en janvier –dans le cadre de la loi NOTRe– et une nouvelle configuration territoriale se met en place.

L'objectif est la mise en place à terme d'un réseau régional unique par région française.

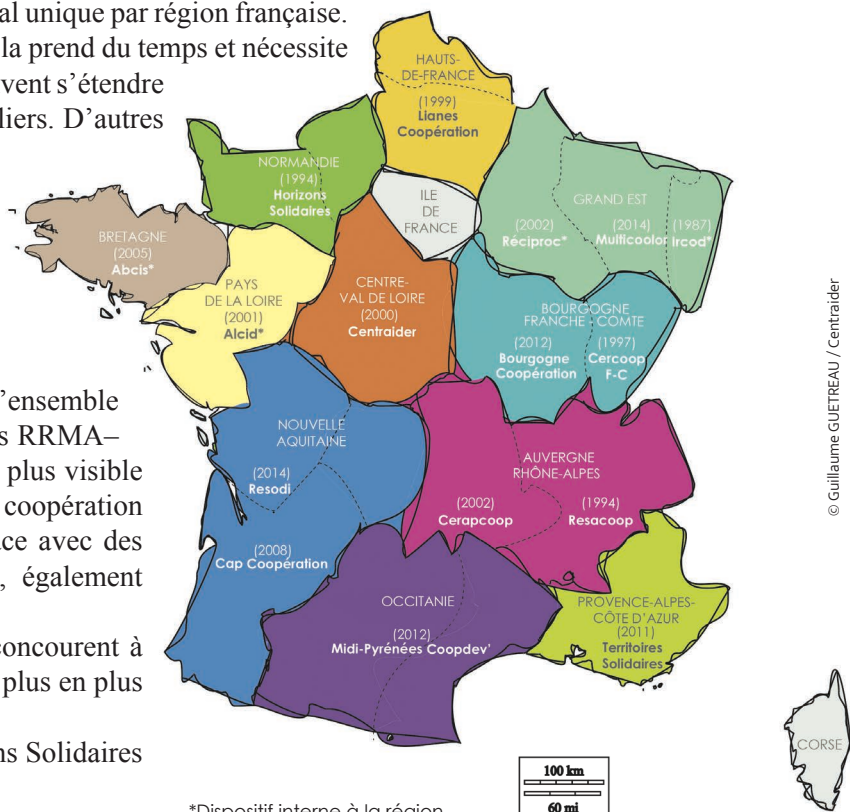
Il s'agit d'un changement important pour les RRMA. Cela prend du temps et nécessite un réel travail d'animation. En effet, certains réseaux doivent s'étendre sur des territoires qui ne leurs sont pas encore très familiers. D'autres

en revanche doivent trouver une organisation adéquate pour travailler ensemble dans des territoires en fusion.

La fusion de structures aux trajectoires, organisations et gouvernances diverses de même que, le déploiement sur des territoires élargis impliquent une expérimentation quotidienne à travers le lien avec les acteurs (connaissance, identification, animation).

En parallèle, les Réseaux maintiennent une dynamique d'ensemble –à travers un secrétariat porté annuellement par l'un des RRMA– afin de mutualiser les pratiques et savoir-faire et rendre plus visible la richesse des territoires en matière de solidarité et de coopération internationales. Ainsi, des partenariats sont mis en place avec des structures et institutions nationales et internationales, également impliquées dans la coopération internationale.

Dans leurs régions respectives, les actions proposées concourent à l'ouverture au monde des habitants dans un contexte de plus en plus globalisé et interdépendant.



Horizons Solidaires

*Dispositif interne à la région

— Plateforme mobilité internationale des jeunes —



Depuis environ un an, une nouvelle initiative a vu le jour en Normandie (ainsi que dans d'autres régions françaises) : la plateforme régionale de la mobilité internationale des jeunes.

Ce programme, porté et animé par le Citim (Caen), vise à mettre en réseau et à améliorer les compétences des professionnels de la jeunesse dans le champ de la mobilité européenne et internationale pour que :

- Les jeunes aient accès à une information pertinente
- Les jeunes qui souhaitent partir puissent bénéficier d'un accompagnement de qualité

Horizons Solidaires est partenaire de ce programme sur le volet "échanges de pratiques sur la mise en place de partenariats avec les collectivités locales, notamment les élus". C'est dans ce cadre que le 19 octobre, la DRDJSCS*, le Citim et Horizons Solidaires proposeront une rencontre à destination des collectivités intitulée "Intérêt, outils et financements pour la mobilité et la citoyenneté internationales des jeunes de mon territoire".

*Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Informations



02 31 83 09 09
51 quai de juillet - 14000 CAEN
plateforme@mobilite-internationale.org

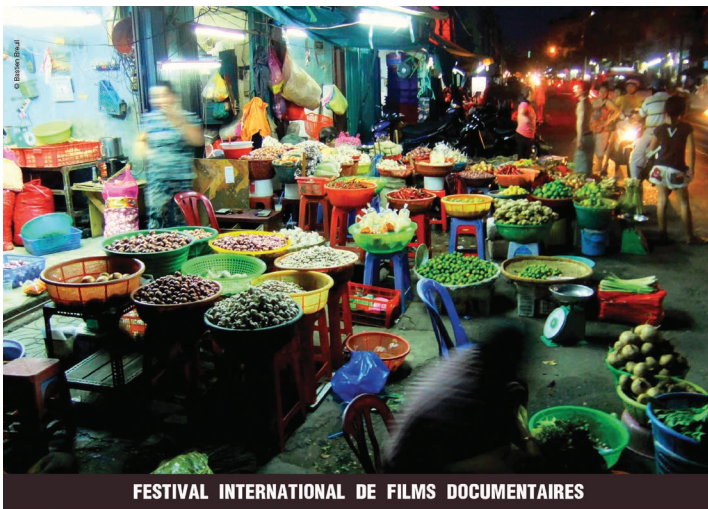


02 31 84 39 09
2 rue Saint Ouen - 14000 CAEN
a.beunard@horizons-solidaires.org

— Festival AlimenTerre —

du 15 octobre au 30 novembre en Normandie

"Des solutions pour nourrir la planète"



Comme chaque année depuis 2010, le festival AlimenTerre revient en Normandie !

Devenu normand en 2015, ce temps fort de la campagne annuelle AlimenTerre poursuit 3 objectifs principaux : informer sur l'état de la faim dans le monde et sur les grands enjeux agricoles et alimentaires ; faire prendre conscience de la nécessité de soutenir une agriculture familiale et durable au Nord comme au Sud et enfin sensibiliser chacun à sa responsabilité de citoyen et sa possibilité d'agir par ses choix de consommation.

Cette année des réunions d'informations ont été organisées sur 3 départements de la Normandie, en partenariat avec des lycées agricoles pour préparer l'édition 2016.

Cinémas, lycées, associations, collectivités... vous donnent donc rendez-vous entre le 15 octobre et le 30 novembre pour le Festival !

Horizons Solidaires - Coordinateur pour la Normandie
Agathe Beunard : 02 31 84 39 09 / a.beunard@horizons-solidaires.org



Programme / informations
www.horizons-solidaires.org
www.festival-alimenterre.org

A vos agendas : nombreux événements en Normandie en fin d'année ! Retrouvez toutes les informations ci-dessous et sur www.horizons-solidaires.org

7^{ème} Festival du Film Nature et Environnement

10 octobre - 20 novembre en Normandie



Ce festival s'est développé durablement dans le temps et sur les territoires normands, avec la conviction de faire avancer la question environnementale à travers documentaires, films de fiction ou d'animation.

70 projections en séance tout public ou scolaire seront organisées, accueillies par une vingtaine de communes normandes (de Lisieux à Verneuil-sur-Avre en passant par Elbeuf).

www.festivalgenerationdurable.blogspot.fr

9^{ème} édition du Mois de l'ESS

Novembre en Normandie

Les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire vous invitent à venir découvrir une économie qui place l'humain au cœur de ses préoccupations et de son projet de développement. Soyez nombreux à participer aux débats, portes ouvertes, expositions, journées festives... qui se dérouleront sur tout le territoire normand !



CRESS Normandie - Muriel MAURICE-JUHASZ
02 31 06 09 23 - info@cressnormandie.org
www.lemois-ess.org

Les Rencontres

Entreprendre avec l'Afrique au XXI^{ème} siècle

Heudebouville - Val de Reuil - Louviers / 21-22 octobre



Pour cette seconde édition, l'agriculture et les filières agroalimentaires seront à l'honneur.

Au programme, 3 tables rondes où intervenants et entrepreneurs de pays africains et français se rencontreront, échangeront et débattront.

www.entreprendreaveclafrique.com



Cette année, Horizons Solidaires a dédié une page de son site internet à la Semaine de la Solidarité Internationale !
Retrouvez les acteurs et événements de la SSI sur :

www.horizons-solidaires.org

Rubrique "Actualités" - "Temps forts"

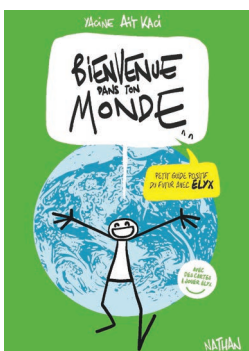
Semaine culturelle franco tunisienne

du 28 novembre au 4 décembre à Caen

LAPAT Les Associations Les Amis du Printemps Arabe et de la Tunisie organise une semaine culturelle franco-tunisienne autour du thème "Regard sur l'immigration" : projections-débats, échanges, expositions et autres animations sont au programme.

Informations : lapatunisie@gmail.com

Sortie du livre "Bienvenue dans ton Monde" - Petit guide positif du futur avec ELYX



Retrouvez les Objectifs de développement durable dans le livre "Bienvenue dans ton Monde" de l'artiste Yacine AIT KACI, YAK, créateur du personnage ELYX*.

Conçu comme un voyage dans le siècle à venir, le livre aborde les grands thèmes qui sont en train de dessiner les contours du futur et se veut un guide positif pour tous les enfants du XXI^e siècle et leurs parents du XX^e.

Sortie le 20 octobre 2016 aux Editions Nathan / 96p - 10,90 €

*Elyx est un personnage qui a vu le jour sur les réseaux sociaux où il est devenu une véritable personnalité virtuelle. Jouant avec la réalité, l'art et le monde, il est devenu le premier ambassadeur virtuel des Nations Unies en 2015.

Informations : www.elyx.net

Ils ont contribué aux activités du Réseau

Nora LIBERALOTTO

"Coopération et Solidarité internationales en Normandie : mise en réseau des acteurs, développement de liens entre ESS et solidarité internationale"

Dans le cadre de son master 2, "Travail et intervention sociale", Nora a réalisé pendant la période d'avril à juillet 2016 un stage à Horizons Solidaires. Elle a réalisé une analyse sur les liens entre l'économie sociale et solidaire (ESS) et la coopération et la solidarité internationales sur un territoire donné, celui du département de l'Orne. Son travail s'appuie sur des entretiens qualitatifs auprès d'associations et de collectivités territoriales.

Une présentation des conclusions de cette étude est prévue cet automne.

Informations : contact@horizons-solidaires.org

Jordan FILLÂTRE

"Conséquences de la réforme territoriale sur les actions de coopération et de solidarité internationales en Normandie"

D'avril à juin 2016, Jordan a participé à la rédaction de ce Cahier (entretiens avec les acteurs, recherche documentaire...). Il a également aidé l'équipe dans la mise à jour de la base de données des acteurs et celle des guides pratiques de mission au Mali et au Burkina Faso. Ce stage s'est fait dans le cadre de son master 1, Management de l'Economie Sociale et Solidaire.

Pierre GASTEBOIS

"Base de données, veille informative et appui aux réunions multi acteurs"

Dans le cadre de son DUT "Gestion Urbaine et Solidarités", Pierre a participé à la vie du Réseau, entre janvier et mars 2016, notamment à travers la mise à jour de la base de données des acteurs normands, des mailing listes et du site internet, l'archivage de documents, la rédaction de lettres thématiques, la réalisation de visuels, de cartographies et d'entretiens professionnels.

Mission Service civique

Identifier les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en Normandie et participer à l'animation du festival AlimenTerre 2016

Horizons Solidaires accueille une nouvelle mission de service civique cette année. Cette mission s'inscrit dans la mise en œuvre du Festival AlimenTerre entre octobre et novembre.

Par ailleurs, pour améliorer sa mission d'information auprès des acteurs de la solidarité internationale, le Réseau souhaite identifier sur le territoire les acteurs qui font de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et constituer ainsi un répertoire de ces acteurs. La mission consistera dans un second temps, décembre à avril, à entrer en contact avec les acteurs, et à participer à leurs manifestations en vue de la réalisation du répertoire "ECSI : qui fait quoi en région Normandie".

Le service civique, un dispositif souple pour favoriser l'engagement citoyen des jeunes

Ce dispositif est ouvert aux organismes à but non lucratif ou personnes morales de droit public agréées par l'Etat (associations, fondations, collectivités locales, établissements publics...). Il leur permet de collaborer avec des jeunes entre 18 et 25 ans, à travers des missions d'une durée de 6 à 12 mois. Ces jeunes doivent être de nationalité d'un des pays de l'UE ou résident régulier ou ressortissant d'un pays où sont affectés des volontaires français.



Informations : www.service-civique.gouv.fr

En région : DRJSCS*

*Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Retour sur l'Université d'été des mouvements sociaux et de la solidarité internationale



Horizons Solidaires, avec une délégation normande, a pris part à l'édition 2016 de l'Université d'été des mouvements sociaux et de la solidarité internationale (UESI), à Besançon du 6 au 9 juillet.

Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale, féminisme, crise économique, territoires de commerce équitable, sont quelques sujets abordés parmi de nombreuses thématiques proposées lors de cette édition.

Des échanges riches, de nouvelles idées, des contacts, l'UESI a une nouvelle fois rempli sa mission ! Informations : www.universite-si.org

Adhérer à votre Réseau

Adhérer à Horizons Solidaires c'est **affirmer des valeurs de solidarité** ; notre réseau est dédié à la solidarité internationale, à l'aide au développement, à la coopération décentralisée. Y participer c'est cheminer avec d'autres structures partageant ces valeurs.

Rejoignez notre réseau d'acteurs : collectivités locales, associations de solidarité internationale et établissements publics et privés... et :

- bénéficiez d'un **accompagnement personnalisé** sur la recherche de financements, le montage de vos projets et d'un appui à la réalisation de vos outils de communication.
- accédez à **des outils**, ressources documentaires et pistes de financements **pour développer vos projets**.
- participez aux formations proposées par le Réseau et **renforcez vos compétences**.
- **valorisez vos actions** de coopération et de solidarité internationale et **informez vous** des dynamiques, enjeux, innovations portés sur le territoire à travers les outils de communication du Réseau.

Barème 2016 / 2017

Collège 1 - Collectivités territoriales et EPCI Selon le nombre d'habitants

moins de 3 000	60 €
de 3 000 à 4999	175 €
de 5 000 à 9 999	230 €
de 10 000 à 29 999	400 €
de 30 000 à 49 999	800 €
de 50 000 à 79 999	1 200 €
de 80 000 à 100 000	1 600 €
de plus de 100 000 habitants	1 850 €

Collège 2 - Associations de Solidarité Internationale Selon le budget

Inférieur à 10 000 €	30 €
Entre 10 000 € et 50 000 €	50 €
Supérieur à 50 000 €	100 €

Collège 3 Etablissements publics / privés

Collège 4 Personnes physiques	30 €
----------------------------------	------

Les membres s'impliquent !

Tout au long de l'année, les membres participent aux activités d'Horizons Solidaires : Festival AlimenTerre, ateliers thématiques, rencontres d'acteurs... Ils s'investissent également sur des dossiers "stratégiques", par l'intermédiaire de groupes de travail, comme la refonte des statuts, le développement de la thématique "Education à la Citoyenneté et à Solidarité Internationale - ECSI" ou encore la construction d'un argumentaire pour la coopération et la solidarité internationales.

Groupe "refonte des statuts"

Les membres d'Horizons Solidaires ont acté, le 19 mars dernier lors de l'Assemblée Générale, l'élargissement des activités du Réseau à l'ensemble de la Normandie et la nécessité de formuler de nouveaux statuts associatifs. Quelques membres s'impliquent dans ce travail qui doit aboutir à une proposition reflétant au mieux notre ouverture, notre projet associatif et notre fonctionnement. Elle sera ensuite soumise à l'Assemblée Générale Extraordinaire (date à venir).

Groupe "ECSI"

L'objectif est d'animer cette question au sein du Réseau. L'activité portera sur l'identification des enjeux propres aux acteurs normands de l'ECSI, la conception d'une stratégie d'appui et d'accompagnement pour promouvoir l'ECSI en Région et enfin fera le lien entre l'ECSI et d'autres thématiques fortes telles que l'éducation à l'environnement ou l'éducation à la paix et aux droits de l'homme.

Groupe "Argumentaires pour la coopération et la solidarité internationales"

Il s'est réuni à plusieurs reprises depuis le début de l'année. Il anime la réflexion du Réseau sur les arguments en faveur de l'action internationale, les exemples concrets à diffuser et à valoriser pour promouvoir l'implication des collectivités, associations, particuliers... dans le champ de la coopération internationale.

Pour en savoir plus et participer à ces travaux : contactez-nous !

contact@horizons-solidaires.org / 02 31 84 39 09